

Ud976@unsa.org

uff@unsa.org

MAYOTTE, 10 juin : nouvelle concertation et pas négociation !

On nous avait annoncé une négociation mais finalement c'est une nouvelle concertation qui s'est déroulée ce jour dans les locaux de la fonction publique !

Le gouvernement, via le cabinet de la ministre de la Fonction publique et en présence du ministère de l'outre-mer a présenté les propositions, prenant en compte les échanges tenus lors des bilatérales organisées en avril et mai.

Après avoir réaffirmé leurs positions, les organisations syndicales Unsa -CFDT- CGT-CGC-FA.FPT- FSU-FO ont porté en commun deux axes de revendications à transmettre au Premier ministre :

- un taux d'indexation des traitements à 53%, avec 40% dès 2015.
- Une demande d'un calendrier de réunions avec les organisations syndicales déclinant précisément les mesures.

La réponse est attendue pour la fin de semaine.

Pour l'Unsa, les débats ne sont pas clos. Dans l'intérêt de tous les agents publics titulaires ou non, ces discussions doivent aboutir.

L'Unsa se satisfait de voir la majorité des syndicats rejoindre son positionnement, notamment sur le taux d'indexation.

Ces échanges ont démontré les limites d'une action « jusqu'au-boutiste » au plan local.

Pour sa part, l'Unsa prend toutes ses responsabilités et appelle ses adhérents et les personnels à ne pas se servir des examens pour faire valoir les revendications.

Si légitimes soient-elles, elles ne doivent pas nuire aux élèves.

Paris le 10 juin 2013

Eric HOURCADE

Co-Secrétaire SE-Unsa Mayotte
06 39 61 09 10

Jean-Luc ROBERT

Secrétaire Général Unsa Mayotte
06 39 22 26 16

Dominique THOBY

Secrétaire nationale Unsa Fonction Publique
06 82 84 91 16